Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260915-2026_207_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2026

EXTRAIT DU REGRISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE QUINZE SEPTEMBRE, A QUATORZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 9 septembre 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yves RUFFET, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Jean-Luc GUYMARD.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Jean-Luc COUËLLAN

Délibération n°2026-207

Membres en exercice : 20 Présents : 19 Absents : 1 Pouvoirs : 1

ECONOMIE, EMPLOI, FORMATION
PARC D'ACTIVITES DE L'ESPERANCE 2 (QUESSOY) – CESSION DE PARCELLE - TJMI

La société TJMI, appartenant au groupe JTI dirigé par Monsieur Tony JEGOU, porte un projet d'extension de ses bureaux et de réaménagement global de son site sur le Parc d'Activités de l'Espérance 2, à Quessoy.

Implanté en Bretagne et en Pays de Loire, le groupe JTI est un groupe industriel composé de plusieurs sociétés complémentaires intervenant dans les domaines du process industriel, de la robotique, de la chaudronnerie, de l'usinage et de la maintenance. Ses activités couvrent notamment des secteurs tels que l'agroalimentaire, l'industrie ou encore la métallurgie.

La société TJMI constitue l'une des entités opérationnelles du groupe. Elle est spécialisée dans la conception, la fabrication et l'installation d'équipements mécaniques et de solutions industrielles dédiées à l'amélioration et à la sécurisation des outils de production. Elle accompagne ses clients dans le développement et l'optimisation de leurs process industriels.

Dans un contexte de développement de son activité, l'entreprise souhaite aujourd'hui adapter son implantation afin d'améliorer ses conditions d'exploitation, d'optimiser l'organisation de son site et d'accompagner sa croissance.

Dans cette perspective et afin de permettre l'extension de ses bureaux et le réaménagement global du site, la société TJMI sollicite Lamballe Terre & Mer pour l'acquisition de deux emprises foncières situées

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260915-2026_207_DELIB-DE

à proximité de son site, à savoir :

- La parcelle ZK 156 d'une surface de 1 123 m²,
- La parcelle ZK 196a d'une surface de 500 m².

Le prix de cession des terrains sur le Parc d'Activités de l'Espérance 2 est fixé conformément à la grille tarifaire en vigueur, à 35€ HT/m

Vu :

- La délibération n°2025-102 du Conseil communautaire du 24 juin 2025 définissant la grille tarifaire applicable sur les parcs d'activités communautaires,
- La délibération n°2025-229 du Conseil communautaire du 9 décembre 2025 approuvant l'atlas des parcs d'activités communautaires,
- L'avis des domaines du 13 mai 2026 estimant la valeur des biens à 32 500 € HT assortie d'une marge d'appréciation de 10%.

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- APPROUVE la cession des parcelles ZK 156 et ZK 196a d'une surface respective de 1123 m² et 500 m² au bénéfice de la SCI TJB, ou à toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 35€ HT/m², fixé conformément à la grille tarifaire en vigueur soit 56 805 € HT,
- PRECISE que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 19/09/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

